



9, Rue du Tremblay  
38130 ECHIROLLES

☎ 04 38 49 00 86

✉ [batpi@batpi.com](mailto:batpi@batpi.com)

<http://www.batpi.com>



Bureau d'Assistance Technique en Prévention Incendie

## FORMATION EVACUATION

Phase trois : Formation à l'évacuation (guide serre file)

**Public :** Former votre personnel selon les obligations du code du travail et du règlement de sécurité incendie  
Non accessible aux handicapés

**Textes de références :** R232-12-21 du code du travail ,R123-3 du CCH, Arrêté du 24 septembre 2009-GN8 § GN10, MS47, MS51

**Pré requis :** Aucun

**Nombre de stagiaire par session :** 8 stagiaires maximum en inter - 10 à 12 en intra

**Durée totale indicative :** 3 à 4 heures

**Objectifs :** Identifier les risques susceptibles d'empêcher la mise en sécurité des occupants

Apprendre à reconnaître le système d'alarme pour l'évacuation

Être capable d'organiser et de diriger l'évacuation des occupants

**Compétences obtenues à l'issu de la formation :** Savoir identifier les risques lors d'une évacuation

Connaître le signal sonore et/ou visuel donnent l'ordre d'évacuation

Savoir diriger une évacuation

**Moyens pédagogiques :** Cours magistraux – Vidéo - Exercices de cas - Pratiques avec mise en situation – Débat

**Validation de la formation :** Signature du registre de sécurité et remise d'une attestation individuelle de formation

**Support de cours :** Les participants reçoivent une documentation personnalisé de l'entreprise

**Responsable pédagogique :** Jean-Pierre Sappeï

*Le stagiaire est tenu de renseigner la feuille d'émergence au fur et à mesure du déroulement de l'action. Il peut lui être demandé de réaliser un bilan de la formation.*

*Dates des prochaines sessions et délai d'entrée disponibles sur le devis ou sur le site*

<https://www.formation-incendie-ssiap.com/>

MODULES	SAVOIRS	DUREE
Théorie	<ul style="list-style-type: none"><li>- Notion du risque</li><li>- La sécurité de votre établissement</li><li>- La mise en sécurité des occupants</li><li>- Modes et procédés d'extinction</li><li>- Connaissances de l'emplacement des moyens de secours de votre établissement</li><li>- Consignes</li></ul>	2 h 30
Pratique	<ul style="list-style-type: none"><li>- Visite de l'établissement</li><li>- Reconnaissance des moyens de secours</li><li>- Découverte du plan d'évacuation</li><li>- Reconnaissance des équipement de sécurité</li><li>- Evaluation des risques potentiel</li></ul>	1 h 00